



## Maison Bèque : proposition de réhabilitation des annexes

Cette proposition, qui sera discutée avec les Barrolins, vise à réhabiliter les annexes de la maison Bèque et valoriser le pré de l'Ours qui s'étend derrière elle : un espace pour favoriser les rencontres au quotidien, le partage et les initiatives collectives. Un espace accessible aux aînés et attrayant pour les plus jeunes, pouvant compléter les outils pédagogiques extérieurs de nos écoles, ouvrir de nouvelles opportunités pour les associations et offrir à tous un lieu où se retrouver... ou se ressourcer. Un lieu pour tous, une Maison des Barrolins.

### Un trésor patrimonial et naturel

Le pré de l'Ours est l'un des trésors méconnus de Barraux... Il présente de nombreux atouts qui pourraient être mis en valeur (cinq sources captées qui en font sans doute l'un des patrimoines naturels fondateurs de la commune, des vues imprenables sur l'ensemble des massifs environnants...), et une diversité d'accès possibles (portail principal, rue du Carré, chemin du Replat) qui permettent d'imaginer une grande diversité d'usages !

### Un héritage important que la commune s'est engagée à préserver

Le lieu-dit du « pré de l'Ours » fait partie de l'héritage Bèque qui porte une histoire... L'une des sœurs Bèque l'avait en effet légué à la commune en lui demandant une contrepartie : pouvoir rester dans sa maison jusqu'à la fin de ses jours et faire ensuite en sorte que la maison puisse revenir aux Barrolins et les accueillir tous...

### Vocation du projet

La commune a investi dans la rénovation du rez-de-chaussée de la maison Bèque, refait à neuf la couverture et rénové le mur de sa terrasse et le portail d'entrée. Les bâtiments annexes, en revanche, sont restés en l'état et ont besoin d'être entretenus.



Nous proposons de réinvestir ce lieu et les terrains associés (bas du pré de l'Ours, dans un premier temps), pour créer une « maison des habitants », en lien avec l'ancien verger, le jardin clos, le ruisseau. L'ensemble étant relié avec la maison Bèque principale, dont le rez-de-chaussée accueille déjà les activités de plusieurs associations barrolines.

L'échelle du lieu reste conviviale et chaleureuse. Les pierres et les charpentes, qui font partie de la mémoire de Barraux, contribuent également au charme qui s'en dégage.

Ce projet permettrait de répondre aux besoins en locaux exprimés par les associations ; pourrait être également destiné aux enseignants et aux enfants des écoles de Barraux, pour leur permettre d'accéder à un espace naturel propice à la découverte et aux observations, qui se déploiera du jardin jusqu'à la forêt située au sommet du pré de l'Ours.

Nos informations à ce jour indiquent que le pré de l'Ours pourrait cesser d'être utilisé pour du pâturage de chevaux. Cette opportunité nous permet de réfléchir à une évolution de son usage et d'envisager un appel à projets agricoles pour une production à visée d'alimentation locale, et peut-être un approvisionnement de la cantine scolaire ?



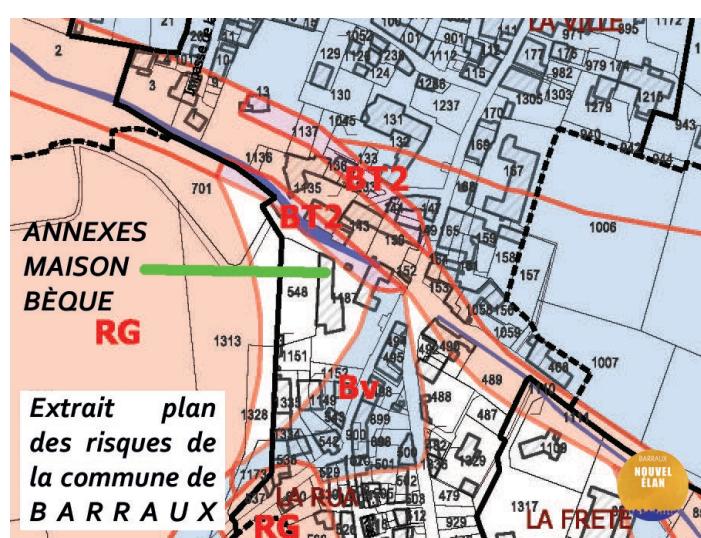
## Montage

Ce projet de réhabilitation nous semble tout indiqué pour mettre en œuvre une démarche participative : chaque étape pourra donner lieu à une concertation publique, et sa mise en œuvre pourra intégrer des chantiers ouverts à tous, pour générer dès les phases de travaux une dynamique collective autour de ce lieu.

De nombreux acteurs pourraient être associés, comme les étudiants du Master « Culture Constructive » de l’École nationale supérieure d’architecture de Grenoble pour une exploration des scénarios de réhabilitation, comprenant une présentation et une exposition des projets aux Barrolins.

## Éléments topographiques

Notre proposition tient compte, en termes de faisabilité, du plan de prévention des risques naturels : risque de crue du Séchident qui impacte pour partie la maison Bèque principale et risques de glissements de terrain sur la partie supérieure du pré de l’ours. Elle se concentre principalement sur la zone « blanche », identifiée comme exempte de risque (voir cartographie ci-dessous).



**Acteurs concernés :** les habitants qui souhaitent un lieu de rencontre et de convivialité, les associations qui disposeront d'un espace partagé, les écoles, les agriculteurs locaux qui répondraient à l'appel à projets...

**Financements potentiels :** au titre de la rénovation de patrimoine ancien, de l'accessibilité PMR, des locaux à usage scolaire et périscolaire ; auprès du PNR de Chartreuse, de la Communauté de communes du Grésivaudan et de la Région.